

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	2002/0062(CNS) Procédure terminée
Sécurité biologique: risques biotechnologiques, organismes vivants modifiés, protocole de Carthagène Voir aussi <a href="#">2012/0120(NLE)</a> Sujet 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM 3.50.08 Nouvelles technologies; biotechnologie 3.70 Politique de l'environnement 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.20 Développement durable 4.20 Santé publique 6.20 Politique commerciale commune en général	

Informations techniques	
Référence de procédure	2002/0062(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi <a href="#">2012/0120(NLE)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2; Traité CE (après Amsterdam) EC 175-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/5/16042